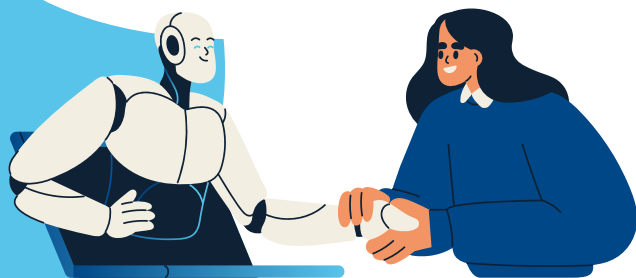


Fiche IA - IO

Déployer l'IA générative dans nos cabinets • Fiches pratiques CNCC



ÉDITO

L'intelligence artificielle générative représente une avancée technologique dont l'adoption et la diffusion à tous les niveaux des entreprises se sont opérées à une vitesse inédite. Le commissariat aux comptes ne fait pas exception.

L'IA générative questionne les contours de nos métiers, transforme nos outils et interroge nos pratiques. Son déploiement maîtrisé au sein de nos cabinets est aujourd'hui un enjeu stratégique, aussi bien pour mieux appréhender ses usages et les risques qu'elle pose chez nos clients, que pour soutenir la transformation numérique de nos cabinets et notre capacité d'innovation.

L'usage non maîtrisé de l'IA, ou son usage « masqué » par les collaborateurs - aussi appelé « shadow AI » - constitue un risque pour tous les cabinets. Erreurs, hallucinations, atteintes à la confidentialité, non-conformités réglementaires : les pratiques mal encadrées compromettent la fiabilité et la qualité de nos travaux autant qu'elles nous exposent à des risques juridiques et réputationnels majeurs.

Aussi, pour préserver la confiance, objet et valeur essentielle de nos missions, l'appropriation et le déploiement de l'IA générative doivent s'inscrire dans une démarche structurée, éthique et sécurisée.

C'est pourquoi la CNCC met à votre disposition une série de fiches pratiques conçues pour vous accompagner vers une intégration progressive et maîtrisée de l'IA générative au sein de votre cabinet.

Cette initiative de la commission Transformation numérique et IA au service de la profession s'inscrit dans une ambition plus large : préparer la profession à exercer pleinement son rôle dans un environnement numérique en mutation. Tout en préservant les fondements de notre légitimité : rigueur, indépendance, et confiance.

Bien confraternellement,



Philippe Vincent

Président de la Compagnie
Nationale des Commissaires
aux Comptes



Arnaud Ducap

Président de la commission
Transformation numérique
et IA au service de la profession